

Frais du contrat d'assurance vie*	
Nom du contrat	Bourse Direct Vie
Distributeur	Bourse Direct
Type du contrat	Contrat d'assurance vie de groupe libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	500 euros
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros APICIL EURO GARANTI	0,65,% maximum
Support fonds euros APICIL EUROFLEX	2% maximum
Support unités de compte	0,65% maximum
Gestion pilotée ou standardisée	NA
Gestion pilotée profilée	+0,20 % maximum supplémentaire sur frais UC
Frais de gestion des unités de compte	
1/Gestion libre	
Fonds actions**(moyenne)	1,87%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,59%
Fonds obligations (moyenne)	1,05%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,32%
Fonds immobiliers****(moyenne)	2,45%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,30%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,98%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,66%
2/ Mode de gestion pilotée profilée	
Profil prudent (moyenne)	1,14%
Dont taux de rétrocession de commission***	0,41%
Profil équilibre (moyenne)	1,45%
Dont taux de rétrocession de commission***	0,52%
Profil dynamique (moyenne)	1,68%
Dont taux de rétrocession de commission***	0,59%
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	0%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	NA
Frais d'arbitrage proportionnels ou forfaitaires	0%
Nombre d'arbitrage gratuit par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%
<p>Assureur: APICIL Epargne Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entreprise régie par le Code des assurances au capital de 14 684 625 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 51 boulevard Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon.</p> <p>Distributeur: Bourse Direct Vie est un contrat d'assurance vie multisupport assuré par APICIL Epargne, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance - RCS Lyon 440 839 942 – Siège social : 38, rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire - Capital social : 13 717 446 Euros. Bourse Direct est une société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR" - https://acpr.banque-france.fr), supervisée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF" - www.amf-france.org) et un courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 (www.oriass.fr). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Siège social : 374 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 13 939 297 € - RCS Paris B 408 790 608 - Groupe VIEL & Cie. Service réclamation : rubrique contact du site www.boursedirect.fr</p>	
<p>NA : non applicable *= le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau. **= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FICP,FPCI,FPS) et les titres vifs. ***= part des frais reversés au profit du distributeur et de l'Assureur au cours du dernier exercice clos. ****=la catégorie "fonds immobiliers" inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.</p>	
ER25/FCR0152 - 05/2025	